

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CCAS D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025



Auteur =ID:038-213800154-20250411-D20250411_01-DE

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Contre : 0 Pour : 13 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la
préfecture et affichage

Délibération n° D2025-04-11/01

Date de convocation : 02/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Artas dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BOUVIER Christian.

Présents : BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, LEMOINE Brigitte, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, BOURGET Nicole, BRUN Myriam, COLLIN Martine, PEYROLA Pascale.

Absents : PIGNARD Laurence, CANEL Christian, BALLEST Dominique, ROSTAING Fabienne.

Pouvoirs : SIMONDANT Martial donne pouvoir à LEMOINE Brigitte
CHAUVIN Pascal donne pouvoir à NATIVEL Isabelle,
SAUNIER Isabelle donne pouvoir à BOUVIER Christian
GREA François donne pouvoir à BRUN Myriam

**FINANCES
DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET DU CCAS**

Afin de permettre de régulariser l'arriéré de charges URSSAF (2022 et 2023) sur le budget du CCAS, une décision modificative est nécessaire.

Section Article	Désignation de l'article	Dépenses
Fonctionnement 011 - 613	Locations	- 114 €
Fonctionnement 012 - 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	114 €
	Totaux	0,00

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration :

- **ADOPTÉ** les mouvements de crédits tels que proposés,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en aviser Monsieur le Trésorier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président,
Martial SIMONDANT

